

*La ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat*

Ségolène Royal

Paris, le 24 octobre 2016

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion du Conseil national de la mer et du littoral et du Conseil national de la transition écologique, que j'ai souhaité réunir conjointement, à la veille de l'entrée en vigueur de l'accord de Paris sur le climat. J'ouvrirai les travaux, qui auront lieu le :

**Jeudi 3 novembre de 14h30 à 17h30
Hôtel de Roquelaure
244 boulevard Saint Germain – 75007 PARIS**

L'ordre du jour prévisionnel de cette réunion est joint à la présente.

Le temps de la négociation s'est terminé par la signature de l'accord de Paris et son entrée en vigueur. Nous sommes maintenant dans le temps de l'action. J'ai obtenu à Paris la prise en compte, pour la première fois, de l'océan dans les négociations sur le climat. La réunion des deux conseils est un moment d'interface entre eux, un acte symbolique pour rappeler l'importance de l'océan dans les équilibres climatiques.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.



Ségolène ROYAL

**CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE
CONSEIL NATIONAL DE LA MER ET DES LITTORAUX**

**Ordre du jour de la réunion du jeudi 3 novembre 2016
Auditorium**

13h30 : Accueil

14h30 : Introduction par Ségolène Royal : entrée en vigueur de l'Accord de Paris le 4 novembre 2016 ; application de la loi Transition énergétique pour la croissance verte et de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ; territoires à énergie positive pour la croissance verte (information)

15h30 : Plan d'actions de la transition écologique de la mer et du littoral pour la croissance bleue et le climat – bilan et perspectives (information) ; consolider l'action dans la durée : projet de stratégie nationale pour la mer et le littoral (délibération du CNML)

16h30 : Application de la loi de transition énergétique : la stratégie nationale de recherche énergétique (délibération du CNTE)

18h30 : Cocktail à l'occasion de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris sur le climat